

Itteville

ensemble

JE VEUX

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUERIR



AINCRE

MA MALADIE



MULTIPLIONS LES VICTOIRES

Chaque année, d'immenses progrès sont réalisés :
ne relâchons pas l'effort !

90 novembre - décembre 2019

Mairie d'Itteville - 01 64 93 77 00

Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h00-12h30 et 15h00-17h30
Mardi, Vendredi : 9h00-12h30 Samedi : 8h30-12h00



Commune d'Itteville



Itteville.fr

L'HAIR'O'NATUREL



**Prenez le virage du végétal et soignez
la santé de vos cheveux, votre santé !**

Premier salon en Essonne labellisé 2 étoiles Ecocert.
Recyclage de cheveux, vente de produits solides et
liquides naturels et bio, vegan, cruelty free, vente
d'accessoires zéro-dechet, colorations végétales et bio,
balayage argile et patines minérales, balnéothérapie
capillaire, coiffure mixte, ongles, bons cadeaux...

6 place de l'église 91770 St Vrain

Tél. : 01 64 56 15 64

lhaironaturel@gmail.com

www.lhaironaturel.com



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

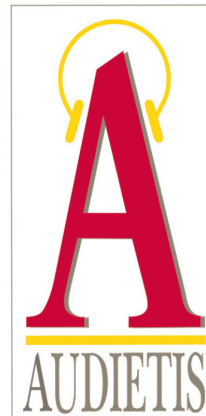
Ensemble, réalisons vos projets



Aménagements urbains
Équipements collectifs
Travaux routiers & particuliers
Équipements industriels & logistiques



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY
SAS au capital de 1 00 088,00 euros
35 rue de la Ferté-Alais - 91840 Soisy-sur-École
www.tpsoisy.fr
Tél. 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
Email : tpsoisy@wanadoo.fr



Vous entendrez

**Spécialiste de
l'appareillage
auditif**

ACCESSOIRES
TV - TÉLÉPHONE
pour malentendants
PROTECTIONS
ANTI-BRUIT - ANTI-EAU

47 Bd Charles de Gaulle
Centre Cial CEZANNE
91540 MENECY

Tél. 09 81 800 400

et toujours à CORBEIL-ESSONNES
80, rue Feray

Tél. 01 60 89 46 46

Édito

© Véronique Martin

TRANSITION

De nouveaux travaux commencent à Itteville qui inscrivent notre commune dans le long terme.

Je veux parler de ceux qui permettront à nos enfants de ne pas payer les pots cassés de notre manque d'intérêt pour l'environnement.

Vous avez pu constater, ici et là, des traces colorées au pied de nos lampadaires. C'est le commencement d'un travail de remplacement de nos vieilles ampoules d'éclairage public par des LED. Le coût de ce chantier fortement subventionné et financé par un prêt très avantageux nous donnera les moyens **d'économiser 700 000 €** en dix ans. Ce serait une belle performance si le prix et la tarification de l'électricité restaient inchangés.

Malheureusement, Enedis annonce ouvertement que la facture énergétique sera décuplée dans ce même laps de temps. Nous aurons donc fait le bon investissement au bon moment et le résultat économique de cette opération n'en sera que plus profitable.

Le même raisonnement nous conduit à démarrer le deuxième gros chantier de long terme, celui du réseau de chaleur urbaine qui commence Rue Jean Giono. Une conduite d'eau allant du puits de forage aux services techniques assurera grâce à des échangeurs la possibilité d'atteindre une température de 92°. Le résultat ainsi obtenu fournira aux bâtiments communaux, à la gendarmerie et aux habitations alentours **l'eau chaude sanitaire qui rendra possible la réalisation d'importantes économies de fonctionnement dans un futur proche.**

Ces économies d'énergie doivent être le maître-mot de toute politique d'investissement. Ne pas négocier maintenant et partout où ce sera possible le virage de la transition énergétique ferait de nos enfants, demain, les esclaves d'une situation que nous aurions contribué à leur léguer.

De la même manière, il serait inconscient de ne pas prendre en compte les changements climatiques,

les inflexions de plus en plus fréquentes des températures ressenties. Nous élaborons actuellement avec un programmiste, les enseignants et les parents d'élèves, un schéma directeur de réorganisation de nos établissements scolaires. On prend en compte l'augmentation de la population, la nécessité de mieux agencer les espaces et de rationaliser leur utilisation et surtout, **de prévoir des constructions passives.**

Rendre accessible aux utilisateurs des lieux publics quelles que soient les températures extérieures ressenties, sans dépenser des sommes folles pour rafraîchir en été ou chauffer en hiver ; c'est tout l'enjeu des réflexions qui sont menées aujourd'hui.

Enfin, un élément vient d'intervenir dans la prise en compte du rétablissement de nos espaces naturels sensibles.

Les travaux qui débutent actuellement dans notre ex-camping ont trouvé une motivation supplémentaire pour la simple raison qu'ils vont constituer une mesure de compensation en zones humides nécessaires à la création du barreau manquant du CD 31 et aux travaux de dépollution du site orphelin du Rodanet.

La nécessité de fournir de nouveaux espaces naturels et de créer de nouvelles zones humides coïncide parfaitement avec notre projet de transformation de l'ex-camping en ferme biologique. **Produire localement et livrer les lieux de restauration scolaires proches en produits de qualité**, c'est avec ce qui a été décrit plus haut le troisième élément d'une transition énergétique réussie.

Cette prise de conscience et les décisions qu'elles entraînent sont longues à mettre en œuvre mais tout avance et se construit pour le meilleur des mondes possibles.



Etat Civil



Bienvenue à

Alex, Manel GARIN
né le 25 août 2019

Eden, Marcel, Jean GIZARD
né le 7 septembre 2019

**Lauryne Muriel Béatrice CALLE
CASTIGLIA**
née le 9 septembre 2019

Maryam, Halima DIABYY
née le 16 septembre 2019

Lilou, Maria, Céline GALANTE
née le 16 septembre 2019

Liana, Catherine, Veronique SAEZ
née le 20 septembre 2019

**Samantha, Sandrine, Véronique
JUNGELS**
née le 23 septembre 2019

Axel, Maxime, Clément JULIEN
né le 23 septembre 2019

Elise MOREAU
née le 26 septembre 2019

Maëlie CARNEL
née le 3 octobre 2019

Gabin, Benjamin DIVIEN GUIDET
né le 6 octobre 2019

**Lison, Marie-Helene DIVIEN
GUIDET**
née le 6 octobre 2019

**Manon, Henriette, Elise VECLIN
SERRA**
née le 6 octobre 2019

Estéban, Olivier, Pierrot CARTIER
né le 11 octobre 2019



Ils nous ont quittés

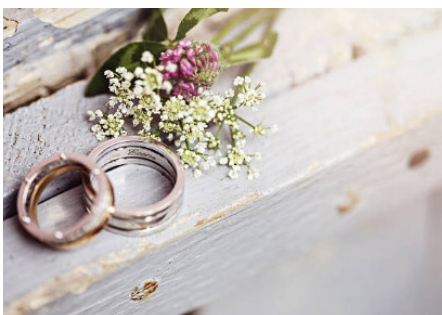
Chantal Marie-Jeanne JARRIGE
le 22 septembre 2019

Paul SAINTENAC
le 2 octobre 2019

Hélène MORTIER épouse KNECHT
le 5 octobre 2019

Robert, Lucien DELAUNAY
le 6 octobre 2019

**Marie France LALLEMAND née
SIMON**
le 9 octobre 2019



Ils se sont dit «Oui»

**Joffrey DA COSTA & Magali
LACROIX**
Le 7 septembre 2019

**Mathieu CONTI & Audrey
COINT**
Le 26 octobre 2019

Itteville Ensemble n° 90 novembre-décembre 2019

Mairie d'Itteville - 91760 Itteville

Directeur de la publication : Alexandre Spada, Maire

Maquette, mise en page : Lucie Duval Caron

Impression : IdI'prim - La Ferté-Alais 01 64 57 61 38

Imprimerie labellisée IMPRIM'VERT®

Tirage 2 800 ex. sur papier respectant une gestion durable des forêts



À 103 ans révolus, la vie de Paul Saintenac aura laissé sa trace dans un siècle incertain.

Jusqu'à la fin de sa vie, cet homme aura, par son comportement simple et exemplaire, éclairé notre chemin et nos conduites.

Toujours égal et réservé, son parcours séculaire lui conférait une stature incontestable et sa silhouette d'homme sage faisait partie de notre décor.

Une portion de la Rue Jean Jaurès dans laquelle il demeurerait portera désormais son nom.

Il nous manquera,

Adieu Monsieur Paul !

Inscriptions sur les listes électorales

Les dates des élections municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second.

Ces dates ont été annoncées par le Ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019.

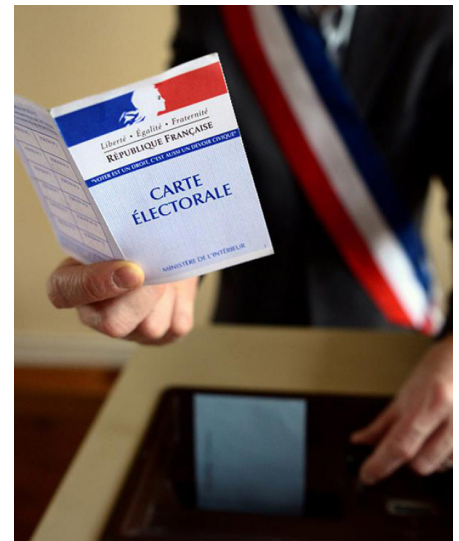
Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils

ou politiques.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 7 février 2020.

Pour vous inscrire, trois solutions :
En ligne via le site «service public. fr».

Par correspondance ou **en mairie** en envoyant à votre commune de résidence la photocopie de votre pièce d'identité valide, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire de demande d'inscription dûment complété.



Réunion publique



12 décembre 2019

ITTEVILLE



**RÉUNION
PUBLIQUE**

19h30 - Espace Brassens

Ce rendez-vous privilégié sera l'occasion d'échanger avec les élus sur les différentes thématiques qui animent vos préoccupations.

Les débats porteront sur la vie de notre ville au quotidien mais également sur les projets à venir.

TRIBUNE LIBRE

Agir et Vivre à Itteville

Vous voulez faire entendre votre voix, vous avez des questions, des remarques, des suggestions relatives à la gestion de la commune, contactez-nous !

Retrouvez-nous sur <http://agiret-vivreaitteville.fr>

Pour nous joindre :
06 74 56 03 62 ou
contact@agiretvivreaitteville.fr

Inauguration de la Croix Boissée



Le 16 octobre à 11h30 s'est déroulée l'inauguration des logements de la Croix Boissée et de la nouvelle maison médicale située au rez-de-chaussée.

C'est avec plaisir que la Municipalité a pu présenter son nouveau programme de logements et sa première maison médicale.

À cette occasion, M Bucquet, Préfet délégué pour l'égalité des chances, Mme Elie-Lefebvre, Présidente d'Essonne Habitat, Mme Vilnius, Sous-Préfète, Mme Gelot, Vice Présidente du Conseil Départementale déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement et M Léonhardt, Sénateur, nous ont

fait l'honneur d'être présents.

Ils ont tour à tour pris la parole pour évoquer la tenacité et la détermination nécessaires à la réalisation de logements sociaux.

Ils ont ainsi souligné l'importance de ces travaux d'intérêt publics qui vont permettre à des familles de vivre dignement dans un cadre de vie agréable.

Mme Elie-Lefebvre a rappelé qu'il y a quelques mois, à la place de ce bel ensemble, se tenaient des silos désaffectés, amiantés qui ne valorisaient pas l'environnement.

Elle a souligné que grâce au choix des volumes, de leur disposition, des matériaux et des teintes utilisés, les bâtiments s'intègrent

totallement dans le paysage. Les équipes qui ont travaillé sur ce projet ont toutes été remerciées et félicitées.

Mme Gelot, a rappelé les valeurs de partage, de cohésion, de tolérance et du vivre ensemble qui sont le ciment de la citoyenneté et de la République.

Elle a exprimé sa gratitude à l'équipe municipale pour les efforts réalisés qui ont permis d'aboutir à une telle réussite.

Monsieur le Préfet a félicité les initiatives locales et a souligné l'importance de l'engagement des Maires qui mettent en oeuvre les politiques territoriales impulsées par l'Etat.

Dans ce cadre, chacun d'entre eux a également rappelé l'obligation réglementaire qui consiste à atteindre 25% de logements sociaux sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire a exprimé l'obligation morale qui consiste à réduire la carence de logements neufs.

«L'émotion des candidats au logement qui apprennent que leur dossier a été sélectionné lors d'une commission d'attribution logement, est primordiale et doit inciter à poursuivre ces engagements».

Certains locataires avaient déjà emménagé et ont participé, ravis, à cet événement. Chacun a reçu, un morceau du ruban, souvenir de cette inauguration.

Une visite des appartements a été proposée afin d'apprécier la qualité des logements.

Les supercifies spacieuses et lumineuses qu'offrent les appartements, ont fait l'unanimité des visiteurs.

Tous les locataires intégreront leur logement d'ici la fin du mois de novembre.

La nouvelle maison médicale, tant attendue est d'ores et déjà appréciée par ses utilisateurs.

Cette offre nouvelle vient compléter la présence des médecins et praticiens para médicaux déjà existants sur la commune.



Des économies pour les habitants



Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la collectivité met en place des offres de services qui permettront aux ittevillois de réaliser des économies en groupant les commandes de bois de chauffage et de fioul, mais aussi en proposant une mutuelle à prix négocié.

Vous pouvez directement contacter les différents prestataires présentés ci-dessous, ou directement en Mairie au 01 64 93 77 11.

Si vous souhaitez rencontrer les sociétés, des réunions publiques sont organisées à la Mairie le 30 novembre.

Une mutuelle communale

La Mairie d'Itteville a pris l'initiative de mettre en place une Mutuelle communale pour ses administrés.

La mutuelle qui a été retenue est la Mutuelle «M.P.I.» (Mutuelle de Prévoyance Interprofessionnelle). Elle existe depuis 140 ans et propose des garanties pour les retraités, les salariés, les travailleurs non salariés, les étudiants et les entreprises, sur l'ensemble du territoire.

Les cotisations négociées commencent à 39,90€ par mois.

Vous pouvez choisir entre 5 niveaux de remboursements, afin d'être au plus près de vos besoins.

La M.P.I. vous propose également une sur-complémentaire, comprenant 4 niveaux, intéressante notamment pour les salariés disposant d'une mutuelle d'entreprise avec de faibles remboursements.

Une réunion publique est prévue le samedi 30 novembre à 10h00 à la Mairie. Des permanences seront ensuite organisées sur rendez-vous, afin de répondre à toutes vos questions.

Vous pourrez également comparer vos garanties, avec l'aide de professionnels, en toute clairvoyance.

Dans l'attente de celles-ci, ou si vous ne pouvez pas vous rendre aux réunions, vous pouvez joindre la M.P.I. au 01 88 33 59 74.

L'instauration de cette mutuelle n'est pas sans lien avec l'accroissement de l'offre médicale et est de nature à la compléter utilement.



Groupement de livraison de bois

Le groupement de commandes pour la livraison du bois a été attribué à la société «Aux 4 bûches» située à Bouville.



Trois essences de bois composés de chêne, de charme et de hêtre, sont proposées en 33 cm à 59€ TTC le stère et en 50 cm à 55€ TTC

le stère .

Le prix de livraison est inclus.

Le bois a 1 an et demi de séchage minimum et est issu de forêts locales et gérées durablement.

Vous pouvez contacter directement cette société pour passer commande au 01 75 28 47 97.

Une réunion publique est prévue le samedi 30 novembre à 12h30 à la Mairie pour les rencontrer.



Groupement de livraison de fioul



La Société «Euro Services Fioul» située à Fontenay le Vicomte qui existe depuis plus de 20 ans, a été désignée pour le groupement de livraison de fioul sur la commune d'Itteville.

Leurs prix compétitifs, leur proximité pour les livraisons, et les facilités de paiement ont été des critères importants dans le choix de ce prestataire.

Par exemple, fin septembre à partir d'un groupement de commande de 10 000 à 60 000 L, le tarif proposé pour 1000 litres est de 862,80€ TTC.

Au delà de ce seuil, un tarif dégressif sera institué et permettra d'atteindre le prix de 838,80€ TTC.

Les livraisons s'effectuent depuis le 21 octobre sur rendez-vous en fixant de préférence une date 15 jours à l'avance.

Vous pouvez contacter pour tout autre renseignement, le gérant de la société, Jean Claude DUARD au 06 60 91 89 55 ou 01 60 91 00 00.

Une réunion publique est prévue le samedi 30 novembre à 11h30 à la mairie pour les rencontrer.



Télé relève des compteurs d'eau

Véolia réalise, jusqu'en 2021, la mise en place progressive de la télé relève qui permet d'obtenir le montant de la consommation d'eau sans avoir besoin d'accéder directement au compteur.



Toutefois, la procédure de relevé des compteurs reste inchangée pour l'ensemble des habitants qu'un compteur communicant ait été installé ou pas.

Véolia réalise, jusqu'en 2021, un relevé des consommations une fois par an, en fin d'année qui correspond à la consommation réelle.

La facture de juillet correspond à la consommation estimée, calculée sur la base de 50 % du volume de l'année précédente.

Cependant, pour être au plus près de la réalité, ces factures émises en juillet pourront reprendre, plutôt qu'une estimation, les éléments relevés lors de la mise en place d'un compteur

communicant.

Pour résumer, les factures sont émises deux fois par an :

- Janvier : abonnement du 1^{er} semestre de l'année en cours et consommation relevée du 2^{ème} semestre de l'année précédente
- Juillet : abonnement du 2^{ème} semestre de l'année en cours et consommation estimée du 1^{er} semestre de l'année en cours.

Un marché de Noël le 20 décembre



Cette année, le vendredi 20 décembre, de 17h00 à 21h00, un marché de Noël s'installera dans le cœur du village, sur la place Saint Germain.

Les artisans habituellement présents au marché communal bio seront rejoints par des commerçants, des associations scolaires ou caritatives.

Vous pourrez ainsi acheter des produits locaux mais aussi des chocolats, des huitres, du foie gras, des vins et spiritueux, du saumon fumé, des pâtisseries...

Les commerçants proposeront également des idées cadeaux comme de la maroquinerie, des bijoux fantaisie, de la confection...

Une calèche viendra animer la soirée. Des tours seront offerts tout autour du village.

Une chorale sera également présentée par les enfants des écoles.

Ce marché sera aussi l'occasion de participer à la recherche pour les maladies génétiques, l'association «Balanse» proposera notamment une vente de chocolats chauds

dont les bénéfices reviendront au Téléthon.

L'association «d'Erwann à Ella» proposera, quant à elle, de la cuisine du Bénin. Les fonds seront reversés pour venir en aide aux enfants de l'orphelinat d'Haïti.

Attention, à cette occasion la circulation sera perturbée. Les rues du centre bourg seront fermées le temps de quelques heures. Des déviations seront proposées.

- les lignes de bus 206 A et B ne desserviront pas les arrêts Croix Boissée, et Itteville Saint-Germain. Elles desserviront provisoirement les arrêts Route de Bouray et Stade.
- la ligne 222, elle ne desservira pas les arrêts Saint-Germain, la Croix Boissée et Eglise Itteville. Elle desservira provisoirement l'arrêt Route de Bouray.

Les plan de déviation seront mis sur le site internet de Transdev : <https://www.transdev-idf.com>

Messe de Noël

Le Père Armand Makoukila vous invite à la messe de Noël le 25 décembre à 9h30 à l'Eglise Saint-Germain d'Itteville.

Vous y êtes attendus nombreux.



Comment se procurer un composteur ?

Vous êtes nombreux à vouloir vous investir dans une démarche éco-responsable.

Pour vous aider dans cette volonté, des composteurs sont mis à disposition des ittevillois à prix très attractifs : 6,44€ pour les composteurs en bois et 4,68€ pour ceux en plastique.

Pour en bénéficier, vous devez vous présenter en Mairie avec une carte d'identité et un justificatif de domicile.

Ils seront ensuite disponibles auprès des services techniques ou nous pourrons vous les livrer directement à votre domicile.



Salage des voies communales



Comme chaque année en période hivernale, le personnel communal assurera le salage et le déneigement des routes.

Afin d'anticiper et pour permettre une sécurisation optimale, **vous avez la possibilité de vous pré-**

senter aux services techniques, rue Jean Giono, pour récupérer du sel de déneigement.

En effet, les barils mis à disposition dans les rues il y a quelques années ne sont plus disponibles pour des raisons sanitaires. Ils étaient confondus avec des poubelles et dégradés.

Selon la réglementation et afin d'assurer la sécurité des piétons, les riverains sont tenus d'entretenir la portion de trottoir correspondant à leur propriété.

Nous vous rappelons qu'il est impossible d'intervenir partout en

même temps compte-tenu du kilométrage important de voiries primaires et secondaires.

Sur certains axes, l'action conjuguée du déneigement et du salage sont associés au passage régulier des véhicules accélèrera la disparition de la glace. Sur les voiries secondaires en revanche, traitées dans un second temps, seul un dosage plus important de sel permettra de résoudre l'inconvénient.

Les services techniques mettent tout en œuvre pour que l'ensemble du réseau routier soit traité dans les meilleurs délais.

La police municipale dotée de caméras piétons

La police municipale d'Itteville vient d'être autorisée par arrêté préfectoral à utiliser des « caméras piétons ».

Suite au décret d'application : 2019-140 du 27/02/2019 et conformément à l'article L241-2 du Code de la sécurité intérieure.

Les policiers municipaux sont ainsi autorisés à utiliser des caméras dans l'exercice de leurs missions de prévention des atteintes à

l'ordre public et de protection de la sécurité des personnes et des biens ainsi que de leurs missions de police judiciaire.

Les enregistrements ont pour but la prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la col-



lecte de preuves ainsi que la formation et la pédagogie des agents.

La téléassistance, un dispositif offert



Soucieux de la qualité de service rendu aux Essonniens, le Département a souhaité mettre en œuvre un dispositif de téléassistance modernisé s'adaptant aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes fragilisées à leur domicile, permettant ainsi de vivre chez soi en toute sérénité.

La téléassistance permet d'être mis en relation avec une plateforme d'écoute et d'assistance 7j/7, 24h/24 pour obtenir de l'aide en cas de : malaise, accident ou chute, crises d'angoisse, sentiment de grande solitude ou besoin de parler tout simplement.

Le boîtier de téléassistance, branché sur secteur, fonctionne quelle que soit votre configuration téléphonique.

Il permet de contacter par interphonie la centrale d'écoute et d'assistance, en appuyant sur le médaillon.

Le Département a décidé la prise en charge financière totale par le Département de la prestation, rendant ce dispositif gratuit pour les bénéficiaires, afin que tous les Essonniens qui le souhaitent puissent vivre à domicile dans des conditions sécurisantes.

La gratuité est effective depuis le 1^{er} octobre 2019 pour tous les abonnés dès la signature du contrat de téléassistance pour les nouveaux abonnés.

Inscriptions auprès du service social : 01 64 93 77 11

Distribution des colis pour nos anciens

Le colis des anciens est attribué à toute personne de 70 ans et plus et inscrite sur la liste électorale.

La distribution des colis des anciens aura lieu le :

Samedi 14 décembre 2019 de 9h00 à 17h00 sans interruption en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Une deuxième date pour les retardataires : mercredi 8 janvier 2020 de 9h00 à 17h00 en Mairie, salle du Conseil Municipal.

Pour toute information contacter le service social : 01 64 93 77 11.



Thé dansant et galette des rois le 9 janvier



Le CCAS organise pour les anciens de plus de 65 ans à l'espace Georges Brassens un thé dansant avec dégustation de galette des rois le :

Jeudi 9 janvier 2020 à 14h00.

Pour une meilleure organisation, merci de bien vouloir vous inscrire en Mairie auprès du service social: 01 64 93 77 11 ou 01 64 93 77 03, avant le samedi 4 janvier 2020.

Subvention combustibles pour les + de 65 ans

Comme chaque année à cette époque où l'hiver s'annonce, la commune propose une subvention combustible en faveur des personnes âgées de 65 ans et plus.

Cette aide est attribuée en fonction des revenus, le plafond de ressources annuelles à ne pas dépasser pour une personne seule

est de **11 707 €** et de **13 658 € pour un couple** (ligne « pensions, retraites, Rentes » sur votre avis d'imposition, montant perçu sans déduction).

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez vous présenter en mairie **avant le 29 novembre 2019**.

Vous devez vous munir de votre avis d'imposition 2019 (revenus 2018) et un relevé d'identité bancaire ou postal.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le service social: 01 64 93 77 11.

Repas des anciens

Dimanche 13 octobre, Anne-Marie Rouffaneau, adjointe aux affaires sociales et Alexandre Spada ont reçu à l'espace Brassens 200 convives au repas des anciens.

Monsieur le Maire a, dans son discours de bienvenue, salué la mémoire de Monsieur Paul Saintenac.

Madame Huguette Rancoule, Monsieur Maurice Mercier, doyens de cette assemblée ont

été honorés.

Après avoir chanté, les invités ont dansé avec beaucoup d'enthousiasme, c'est dans une ambiance très joyeuse que s'est terminée ce bel après-midi.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait de cette journée un moment divertissant et agréable.



Inscriptions aux restos du coeur



Les inscriptions pour la campagne d'hiver 2019/2020 des restos du coeur de Ballancourt sont ouvertes.

En effet, l'aide des Restos s'adresse à ceux qui traversent une période difficile.

Pour recevoir l'aide alimentaire sous forme de paniers-repas, il faut s'inscrire chaque année et jus-

tifier de l'insuffisance de ses ressources. Cette inscription est un moment important qui requiert de la part des bénévoles une écoute chaleureuse et attentive.

C'est la première marche vers un retour à l'insertion, à la vie normale.

Grâce aux renseignements recueillis, ils identifieront quels sont les autres besoins de la personne accueillie: logement, emploi, illettrisme, santé...

Pour vous inscrire, vous pouvez vous présenter au local de Ballancourt, 3 rue de Chevannes aux dates suivantes:

- Vendredi 15 novembre de 9h00 à 12h00
- Mardi 19 novembre de 9h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00
- Jeudi 21 novembre de 13h30 à 16h00

Les minutes du Conseil Municipal

Compte rendu du 17 octobre 2019 (*compte rendu détaillé sur le site internet www.itteville.fr*)



Urbanisme / Environnement

Approbation du rapport d'activité du SIARCE et de la CCVE : Consultable sur le site de la commune www.itteville.fr

Acquisition d'une parcelle de terrain :

Afin de permettre l'installation d'une activité d'intérêt collectif, la Commune projette d'acquérir le terrain situé entre la route de Bouray (RD 449) et la rue Charles Francq. Il s'agit d'un terrain non bâti, enherbé et arboré. Il pourrait idéalement accueillir une micro-crèche ou toute activité d'intérêt collectif de proximité.

Acquisition de biens sans maître

- Incorporation de deux parcelles dans le domaine communal :

Dans le cadre des travaux de dépollution menés par l'ADEME du site industriel orphelin de l'ancienne société Rodanet, une démarche visant à la clarification de

la situation juridique de ce site a été lancée en vue d'intégrer les parcelles concernées dans le patrimoine communal par le biais de la procédure d'acquisition au titre des biens sans maître.

Cette intégration permettra de faciliter le travail de l'ADEME en sécurisant juridiquement son action de dépollution.

Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques définit les biens sans maître comme des biens qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans la taxe foncière n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers.

La situation de ces parcelles a été examinée par la Commission Communale des Impôts Directs du 28 mars 2019.

Il a été acté que ces parcelles correspondent à des biens présumés sans maître tels que le définit le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques : ces biens

n'ont pas de propriétaire connu et la taxe foncière n'a pas été acquittée depuis plus de trois ans.

Par arrêté en date du 1er avril 2019, Monsieur le Maire a constaté la situation de biens présumés vacants et sans maître des parcelles.

L'incorporation de ces deux parcelles d'une superficie d'environ 2 098 m² et 3 004 m², sises route de Ballancourt, au titre des biens sans maître se fera à titre gratuit.

Seuls les frais notariés afférents à cette opération seront à la charge de la Commune.

Nouvelle dénomination d'une portion de la rue Jean Jaurès située entre la rue de Croix Boissée et le chemin du Lanscanet :

Monsieur Paul SAINTENAC est décédé le 2 octobre 2019 à l'âge de 103 ans. Doyen d'Itteville, impliqué dans la vie de la commune, Paul Saintenac était apprécié de tous.

Afin d'honorer sa mémoire, il est proposé au Conseil Municipal de débaptiser une partie de la rue Jean Jaurès, où il résidait, afin de lui attribuer son nom.

La portion concernée de la rue Jean Jaurès est située entre la rue de la Croix Boissée et le chemin du Lanscanet. La portion restante conservera le nom de « rue Jean Jaurès ».

Crèche

Adoption de l'avenant au règlement de la crèche définissant les dates de fermeture de la crèche pour 2020 :

Afin de proposer une offre de service plus adaptée aux demandes des familles et d'accroître le taux d'occupation de la crèche familiale, il est proposé de fermer la crèche familiale pour l'année 2020 :

Les 2 au 3 Janvier 2020, le 22 Mai 2020 pont Ascension, du 10 au 28 Août 2020, du 21 au 31 Décembre 2020.

Les dates de fermeture seront communiquées par courrier aux familles.

Finances

Résiliation de la fin de l'adhésion au SIPPAREC :

La commune a adhéré au SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) par délibération en séance du 6 octobre 2017.

Ce groupement de commande en charge de la téléphonie notamment, avait pour objectif de permettre à la ville de réaliser des économies substantielles sur le poste de la téléphonie et de l'Internet.

Le marché a été attribué par le SIPPAREC à SFR à l'été 2018.

Le SIPPAREC n'ayant pas donné totale satisfaction, il a été décidé de résilier le contrat.

Résiliation de l'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO du SIPPAREC :

Dans la continuité de la précédente délibération autorisant la résiliation de l'adhésion au SIPPAREC, le SIPP'n'CO est la centrale d'achats mutualisés du SIPPAREC qui permet à une commune de ne pas passer une délibération pour renouveler sa volonté de faire partie du nouveau groupement de commande lorsque le marché de mise en concurrence est relancé.

Ainsi, n'étant plus adhérente du SIPPAREC, il est logique de résilier également l'adhésion de la commune au SIPP'n'CO qui n'a alors plus aucune utilité.

Divers

Remboursement du PC acheté à des fins professionnelles, par une enseignante de l'école Pablo Picasso, sur ses propres deniers.

Dédommagement à hauteur de 150€ du GPS cassé du chauffeur de car de la commune.

Les représentants de la société Vermilion, concessionnaire des puits de pétrole et l'assistant Maitrise d'ouvrage S2T ont présenté le projet du futur réseau de chaleur urbaine d'Itteville.

Monsieur Simart, Directeur des relations publiques et des affaires gouvernementales au sein du groupe Vermilion a expliqué les raisons qui présidaient au principe de mise à disposition d'eau chaude provenant de l'extraction

de pétrole du puits d'Aubin.

Cette mesure écologique participe à une volonté politique forte qui s'inscrit dans un programme global de développement durable.

Le principe de mise à disposition d'eau chaude émanant d'installations de géothermie a déjà été expérimenté par cette société en Gironde à la Teste-de-Buch.

Cette méthode permet également l'alimentation en eau chaude de serres agricoles.

Le débat s'est ensuite orienté sur la pérennité des installations d'extractions pétrolifères en Ile-de-France et de la fin annoncée des licences d'exploitation à l'horizon 2040.

La société Vermilion a justifié l'existence de ces forages en comparant le bilan carbone d'une tonne de pétrole produite localement avec le brut extrait dans les pays du Golf et transformé dans des raffineries européennes.

En 2040, il est inconcevable de se priver totalement de cette ressource énergétique ; il est en revanche logique de continuer de se servir d'un pétrole issu d'une production locale.

Le pétrole en provenance du bassin parisien représente 1% de la consommation nationale.

L'assistant maîtrise d'ouvrage S2T a ensuite expliqué le schéma technique qui permet l'utilisation de la ressource d'eau chaude et sa distribution. Un système d'échangeur permettra à l'eau d'atteindre une température de 92 degrés qui sera ensuite transportée vers des sous-stations alimentant les différents points d'approvisionnement en eau chaude sanitaire.

Réunion entre le Département et la Commune



Le 11 octobre dernier, s'est tenue une réunion entre le Département et la commune afin d'aborder différents points :

- 1. La déviation (chaînon manquant prolongeant la RD31 entre RD74 et la RD17)**
- 2. Le déclassement de la RD8**
- 3. Le carrefour Route d'Aubin**

En préambule, les services du Département font état de la demande prégnante de l'Etat de compenser les zones humides impactées par le tracé de la déviation.

Les services départementaux mettent en évidence la difficulté de recenser et surtout d'acquérir la maîtrise du foncier constitué par des zones humides et pouvant faire office de compensation.

La collectivité évoque alors la possibilité de compenser la perte de ces 2 hectares de zones humides d'un seul tenant.

De plus, le site orphelin du Rodanet qui fait l'objet de travaux de dépollution, nécessite qu'on supprime un des bras de l'Essonne qui le traverse. Cette suppression implique elle aussi le besoin de créer un volume susceptible de compenser la suppression de ce chenal.

La solution se situe dans l'ancien camping d'Itteville dont les 8 hectares constituent une contrepartie valable.

C'est dans cet objectif que des interventions sur site et des réunions de travail sont organisées pour mutualiser les moyens Régionaux, Départementaux et Communaux mais aussi ceux du SIARCE.

Le déclassement de la RD8 :

La route de Saint-Vrain se compose de deux sections :

Lorsque les travaux de la déviation de la RD31 seront parachevés, le Département proposera à la collectivité la rétrocession de la portion de la route de Saint-Vrain allant de la RD74 à la RD17 Est.

La commune accepterait le classement de ce segment en voirie communale après réhabilitation et vérification du bon état des structures.

Le Département précise que sa contribution ne porterait que sur la couche de roulement.

Cette rétrocession permettra à la commune de mieux gérer les flux de circulation et notamment celui qui mène au coeur de bourg et à la place Charles de Gaulle.

Il lui sera alors possible d'interdire la circulation des poids lourds et autres matières dangereuses à proximité des écoles de l'église Saint-Germain

Carrefour de la RD31 situé à Aubin.

Un courrier a été adressé en mars 2019 au Département l'alertant sur la fréquence des accidents et la vitesse excessive à l'intersection de la RD31 et de la route d'Aubin et du chemin des Marais.

Les enjeux de sécurisation de ce carrefour sont importants pour ce hameau séparé du reste de la commune.

Les services voirie du Département prennent en compte ces enjeux et annoncent leur acceptation de créer un rond-point à la

place du carrefour actuel.

Les services présentent une synthèse des études qui conduisent à privilégier la solution « giratoire » au « carrefour à feux ».

La sécurisation des arrêts de bus ainsi qu'un passage piétons avec refuge central sont pris en compte.

Compte tenu du contexte, des dispositifs additionnels de sécurité seront nécessaires pour renforcer la visibilité nocturne de l'aménagement.

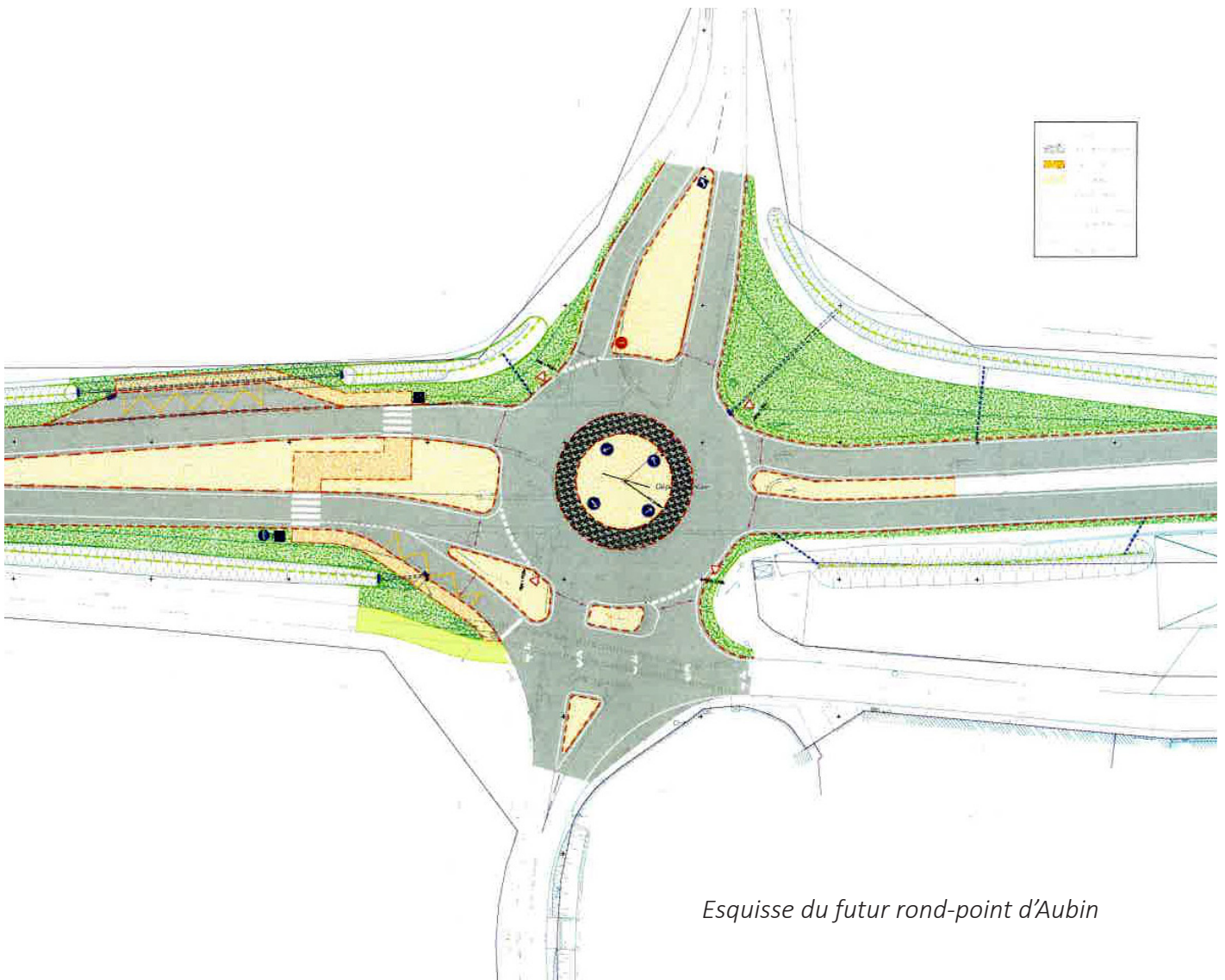
La commune demande au Département de mettre en place des fourreaux préservant la possibilité

ultérieure de mettre en place un éclairage de ce carrefour.

Le budget nécessaire à cet aménagement est de 500 000€ et viendra en addition du coût global de la déviation de la RD31.

Cette information constitue une avancée majeure pour la mise en sécurité des enfants utilisant ce parcours.

En complément de ce dispositif, un trottoir pour personnes à mobilité réduite sera construit entre le futur rond-point et le centre bourg, le long de la rue Jean Giono.



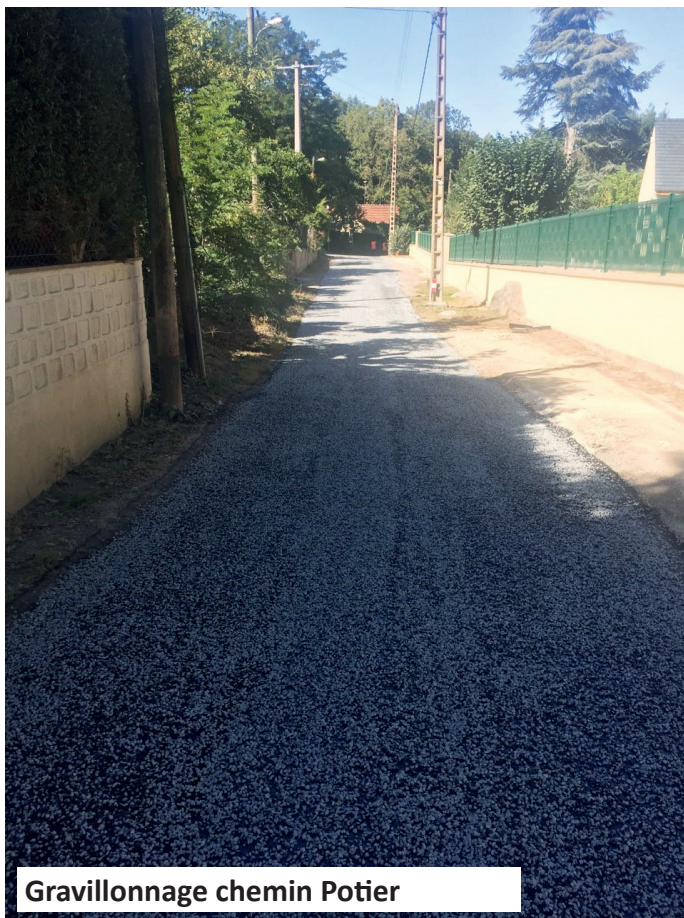
Esquisse du futur rond-point d'Aubin



Ouverture du Gymnase Thomas Pesquet. Depuis le 4 novembre, les associations, le collège et les écoles profitent pleinement de cette nouvelle structure.



Dans le parc de la Mairie, mise en place du parcours santé et création du verger pédagogique. Leur inauguration se déroulera le samedi 14 décembre à partir de 9h30 sur site.



Gravillonnage chemin Potier



Création passage piéton route de Saint-Vrain



Avenue Michel Ange : travaux d'enfouissement des réseaux et réfection de la voirie en cours. Les travaux devraient s'achever au cours du 1^{er} trimestre 2020



Installation d'un ralentisseur rue Jean Jaurès

Qualité de l'air

Conformément à la législation, des analyses de la qualité de l'air sont effectuées dans toutes les structures municipales accueillant des enfants.

Les résultats démontrent que notre crèche et nos écoles présentent une qualité de l'air très satisfaisante. Des contrôles réguliers vont ainsi être réalisés pour suivre l'évolution des taux de pollution.

C'est ainsi que nous pourrions intervenir de manière rapide et efficace si nécessaire.

Le document complet sur «la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants» est à télécharger sur www.itteville.fr, rubrique «environnement» puis «écologie» et «liens utiles».



La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants



Le rôle des collectivités locales et des gestionnaires de structures privées

Course du muscle à l'école Jacques Prévert



Cette année encore, les élèves de l'école Jacques Prévert ont participé à La course du muscle en partenariat avec le Comité de Jumelage d'Itteville et l'AFM-Téléthon.

L'épreuve a eu lieu le vendredi 18 octobre durant toute la matinée. Les élèves devaient courir un temps donné et faire la maximum de tours d'un circuit établi autour de l'école et sur la piste cyclable des Plantes. Toutes les mesures de sécurité ont été prises en collaboration avec la police municipale, les parents d'élèves et des membres du Comité de Jumelage.

Mais pourquoi en lien avec le Téléthon ? Depuis de nombreuses

années, l'école participe au Téléthon par le biais d'animations « Les experts ADN », par des interventions du délégué Départemental de l'AFM-Téléthon auprès des CM2 afin de leur parler des maladies génétiques.

“Depuis 3 ans, nous participons également d'un point de vue sportif. Afin de récolter de l'argent pour le Téléthon, un système de parrainage est proposé” explique la Directrice.

Chaque élève doit trouver un ou plusieurs parrains qui acceptent de donner quelques euros ou centimes d'euros par tour couru par l'élève.

Les élèves de l'école se sont

montrés extrêmement motivés et partie prenante de cette action, fournissant des efforts pour montrer qu'ils sont solidaires de tous ceux qui souffrent de maladies génétiques.

Nous récupérerons l'intégralité des sommes promises et reverserons le tout au délégué départemental de l'AFM-GENETHON.

La somme sera communiquée lors du weekend Téléthon le 7 et 8 décembre 2019.

Un immense merci aux élèves pour leur participation exceptionnelle, aux nombreux parents et bénévoles qui nous ont aidés tout au long de la matinée.

Ce fut un réel plaisir tant pour les élèves que pour les organisateurs.

L'équipe enseignante de l'école Jacques Prévert



Les enfants face aux écrans

Brigitte, animatrice du Relais Assistantes Maternelles nous alerte des dangers des écrans pour les enfants :

Dans ce monde ultra-connecté, ce n'est pas seulement la télévision qui fascine les enfants.

Les recommandations d'agences de santé ; pas d'écran avant 2 ans. Le jeune enfant a besoin d'interac-

tions humaines pour développer son cerveau, il a besoin d'expérimenter le monde qui l'entoure pour grandir.

Pour un jeune enfant, l'abus d'écrans pourra avoir une répercussion négative sur son développement.

Pour vous documenter et prévenir de l'impact des écrans sur les



enfants, vous pouvez consulter différents articles sur le site de la ville www.itteville.fr rubrique «éducation» puis «0-3 ans».

Les enfants du RAM ont fêté Halloween



Élection des nouveaux élus du CMJ

Le vendredi 11 octobre ont eu lieu les élections des nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes. Nous tenons à féliciter les nouveaux élus.

Ecole Paul Bert : Chloé JOLLY, Guillaume VALET CHARPENTIER, Maxence LOUBET

Ecole Jean Jaurès : Mohira KAMBLY, Naël CHAPUS, Gaspard GARABEDIAN

Ecole Jacques Prévert : Gaëtane RENAULT, Timothée LEFEBVRE, Nathan MARION



Accueil de loisirs maternels

Bienvenue à la Compagnie MATERAIRLINES, cette année vos enfants partiront en voyage autour du monde. Au programme, découverte de nombreux pays et villes, de traditions et de façon de se dire bonjour.

L'équipe d'animation proposera aussi des projets autour de l'écocitoyenneté et du savoir vivre ensemble. Nous vous attendons nombreux pour participer à notre nouvelle aventure !



Accueil de loisirs élémentaire



Pour cette nouvelle rentrée, l'équipe d'animation a proposé aux enfants de choisir le thème d'activité qu'ils souhaitaient aborder :

Les CP / CE1 ont décidé d'accueillir 2 personnages « Lili et Lulu » qui sont venus à leur rencontre pour sauver la planète de ses déchets, du gâchis...Des activités sur le thème du recyclage ont été demandées par les enfants.

Les CE2 / CM1 ont choisi de s'inscrire dans une émission de survie « Mission aventure ». Les animateurs leur ont concocté des épreuves sportives, énigmes, ludiques afin qu'ils soient prêts pour le jour du casting !

Les CM2, rentrent dans le monde « Harry Potter » version «Le monde des sorciers» Chaque enfant fait partie d'une famille : Serpentars, Gryffondor, Serdaigle ou Poufsouffle... Toute l'année, chaque famille aura des épreuves à surmonter. Ils gagneront des points, mais attention à ne pas en perdre si on ne respecte pas les règles d'or.

Une nouvelle année au service jeunesse

Cette nouvelle année scolaire a commencé fort : Wake board au Wake park de Saint Fargeau-Ponthierry, une séance « ciné – frisson » à la salle George Brassens avec l'association jeunesse « fréquence ado», privatisation d'une salle de réalité virtuelle, paint ball...

Au-delà de ces évènements et sorties, de nombreuses activités sont proposées les mercredis et les vacances pour tous les jeunes ittevillois. Elles permettent de développer le partage, l'entraide et la solidarité mais aussi de se retrouver dans un endroit convivial et sécurisé. N'hésitez pas à suivre nos aventures sur Facebook (S.J Itteville) ou Instagram (XTTEVILLE).



La croisière s’amuse à l’APPS Paul Bert :

L’équipage du navire, le « Paul Bert Volant » dont l’avenir était prometteur, a rencontré un problème. L’un des matelots, Paco, a été capturé par des mercenaires. Quelques jours après, une bouteille est arrivée par la mer avec une lettre de Paco, demandant aux enfants de le retrouver. Une récompense est à la clé, avec la possibilité d’intégrer l’équipage de Paco et de devenir matelot.

Tout au long de l’année, les enfants vont découvrir les cultures des différents lieux ou pays visités dans la recherche de Paco. Des indices seront donnés au fur et à mesure... Bon voyage !



APPS Jacques Prévert :

Cette année l’équipe d’animation a décidé de vous transporter dans les années 90 avec comme thème la trilogie culte : Retour vers le futur !!

Pour cette nouvelle année scolaire, l’équipe d’animation proposera régulièrement des grands jeux pendant le temps de restauration.

APPS Elsa Triolet :

L’accueil périscolaire a commencé l’année en mettant l’accent sur l’accueil des enfants et des familles à travers une programmation plutôt généraliste. Des activités pour tous : danse, calligraphie, jeux collectifs, ateliers musicaux, découverte de la peinture et de la biodiversité...

On notera quelques temps forts comme un grand jeu Cluedo le mardi 14/10 ainsi que la reprise des petits déjeuners à chaque veille de vacances..



APPS Jean Jaurès :

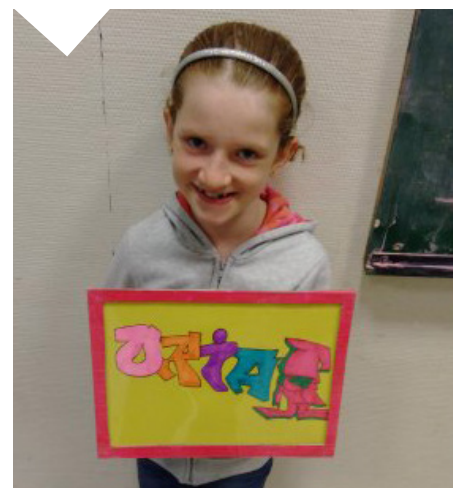
L’APPS Jean Jaurès est envahi par des personnages hauts en couleurs ! San Goku (Loïc), Tortue Géniale (Karl) et Sailor Moon (Ludivine) sont là pour partager avec les enfants et proposer des activités sur le thème des mangas. A noter, le retour de la « soupe à la récré », avec une distribution de soupe d’Halloween, au potiron bien entendu !

APPS Pablo Picasso :

Cette année, l’Apps de Pablo Picasso plonge dans un univers apaisant et relaxant pour l’accueil de vos enfants. La nature et les 5 sens sont notre fil rouge.

Potager, langue des signes, théâtre, chant, découvertes alimentaires et sensorielles, veillées sur des thèmes variés font partie des divers projets mis en place par l’équipe d’animation.

Nous vous attendons avec impatience !



Journées du téléthon les 6, 7 et 8 décembre 2019

Alors une nouvelle fois, soyons VOUS & NOUS au rendez-vous de ce 15^{ème} défi solidaire ittevillois et 33^{ème} national.

**Vendredi 6, samedi 7 &
dimanche 8 décembre 2019**

L'évènement majeur de cette 15^{ème} manifestation ittevilloise sera de dépasser les 150.000 euros récoltés.

À ce jour, 142.236 euros ont été reversés depuis 2005 à l'AFM Téléthon.

Un très grand merci aux donateurs !!!

VENDREDI 6 décembre : Salle M. Cerdan
(entrée 2€)

19h00 Inauguration de la manifestation et des animations tout le week-end !

TOMBOLA DU TELETHON : 1 euro le ticket
à acheter auprès des associations et à l'adresse méli ci-dessous

L'élan du cœur et des jambes pour eux



Le programme actualisé (sous réserve de modifications éventuelles)

disponible sur le site : www.mairie-itteville.fr

Nous contacter : telethon.itteville@gmail.com ou
accueil mairie : **01 64 93 77 00**



Organisateur officiel agréé AFM – Téléthon N°091S019

COMITÉ DE JUMELAGE D'ITTEVILLE

COURS D'ANGLAIS
TOUS NIVEAUX

comitejumelageitteville@gmail.com ou Mairie ☎ **01.64.93.77.00**

Maison des Associations

ENFANTS  **ADULTES** 

NEWICK

Hit'N Zik



Amis ROCKEURS !!

Réservez cette date dès maintenant ROCK'n SOUND festival 7^{ème} édition le 25 janvier à l'espace Brassens.

Au programme du pop/rock, du blues/rock et un cover d'ACDC

Comité des fêtes

Repas servi par « Le Grain de Poivre »

- Soupe de champagne, softs
- Amuse-bouche servis à table
- Foie gras de canard aux figues et ses toasts
- Cassolette de poisson
- Trou Normand
- Tournedos de canard, foie gras poêlé et ses accompagnements
- Farandole de fromages
- Assiette gourmande
- 1 flûte de champagne + café
- Vin blanc et rouge pour accompagner le repas
- Possibilité bouteille de champagne en supplément.

Réveillon 2019

Le 31 décembre à partir de 20h*
Salle Georges Brassens à Itteville

Tarifs : Adulte : 94 €
Enfant jusqu'à 14 ans : 45 €

Réservation OBLIGATOIRE
avant le lundi 9 décembre

Renseignements
06 76 95 65 20

Animation **ORCHESTRE-LIVEONE**
Tous styles de musique pour satisfaire le plus grand nombre
Variété française et internationale
www.orchestre-liveone.com

Pour votre santé manger au moins 5 fruits et légumes par jour - www.mangerbouger.fr - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération - Photos non contractuelles.

Atelier d'art

L'atelier propose des cours et des stages de dessin pour enfants à partir de 8 ans et adultes.

Toutes techniques : acrylique, huile, fusain, crayon, pastel sec, pastel gras, encres et technique mixtes et collages.

Cours pour adultes et enfants

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter :

Mme Sylvie Chiarotto

Tèl : 06 52 70 16 99

sylvie.chiarotto@gmail.com



Le Père Noël à Itteville

Il ramassera les lettres et distribuera des bonbons*

à sa rencontre le 15 déc 2019

* enfants de moins de 12 ans

- > 11 h : Domaine - Rond point
- > 14 h : Bourg - Parking de la poste
- > 16 h : Aubin - devant portail camping

Renseignements 06 12 60 49 16
Mail : comitedesfetes91@yahoo.fr - Site : <http://comite-itteville.e-monsite.com>

Sorciers, sorcières et magiciens

Du 4 nov au 2 décembre



A découvrir le monde merveilleux et étrange des sorciers et des magiciens.

Les livres et les contes sont pleins de ces personnages inquiétants, cruels ou ridicules.

L'histoire est tout aussi passionnante que l'imaginaire, les civilisations les ont sacralisés puis chassés après les avoir inventés.

Nous vous attendons nombreux du 4 novembre au 2 décembre, aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque.

Raconte tapis

Samedi 7 décembre



Raconte tapis accompagné d'un orgue de barbarie .

A l'école Jacques Prévert (dans le préau), dans le cadre de la bibliothèque hors les murs, et organisé au profit du Téléthon, l'entrée se fera au chapeau pour les adultes.

Une séance pour les petits de 0 à 3 ans de 16h30 à 17h15.

Une séance pour les plus grands de 4 ans à 7 ans de 17h30 à 18h15.

Des histoires à écouter et à vivre autour du décor d'un album réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume.

Les différentes couleurs de tissus et le relief du tapis donnent une présence aux paysages et aux personnages.

«Installé à même le sol au milieu des jeunes auditeurs, le raconte-tapis me sert d'espace narratif. J'y fais évoluer les personnages de l'histoire, animés et mis en scène avec mes mains et ma voix.» explique la conteuse. Sur inscription auprès de la bibliothèque.

Exposition Noël et fêtes d'hiver



Du 16 déc au 14 janvier

Cette exposition célèbre Noël en s'attachant à présenter ses traditions, son ambiance, ses décorations, l'esprit de fête et de partage qui le caractérisent, mais aussi les symboles et les personnages qui lui sont rattachés.

Nous vous attendons nombreux du 16 décembre au 14 janvier, aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque.

Visites au collège Robert Doisneau



Nous intervenons toutes les 7 semaines au Collège Robert Doisneau de 12h15 à 14h00 pour rencontrer les collégiens.

C'est un moment d'échange et de lecture enrichissant. C'est également l'occasion de leur faire découvrir une sélection d'ouvrages qu'ils peuvent emprunter.

Notre objectif est de les inciter à venir découvrir la bibliothèque d'Itteville et de leur donner goût à la lecture.

Dons de livres

Toute l'équipe remercie les personnes qui ont fait des dons de livres à la bibliothèque

Cependant tous les ouvrages n'ont pas été systématiquement intégrés dans nos collections.

Certains sont proposés aux utilisateurs de la cabane à livres située dans le parc de la Mairie, d'autres trop endommagés ont été donnés à la recyclerie du livre pour une deuxième vie



À ITTEVILLE - ESPACE BRASSENS Adultes : 5€ / Enfants - 12 ans : 4€

Films sous réserve de modifications.



Ciné partage le jeudi à 14h30 Séances gratuites

Ce dispositif est mis en place afin de remédier à l'isolement et à la solitude auxquels sont parfois confrontées les personnes.

Possibilité de transport en navette gratuite à domicile sur demande une semaine avant la date prévue.

Contact : 01 64 93 72 93



JEUDI 21 NOVEMBRE- 14h30



JEUDI 12 DECEMBRE- 14h30



MERCREDI 20 NOVEMBRE-10h00
Tout public



MERCREDI 20 NOVEMBRE- 14h30
Tout public



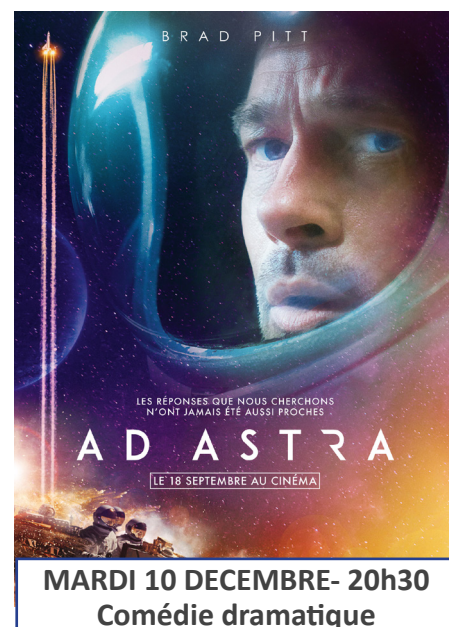
MARDI 19 NOVEMBRE- 20h30
Drame Film de guerre



MERCREDI 11 DECEMBRE-10h00
A partir de 3 ans



MERCREDI 11 DECEMBRE- 14h30
Tout public



MARDI 10 DECEMBRE- 20h30
Comédie dramatique

Contact : 01 64 85 09 27 culture@mairie-itteville.fr - Facebook Brassens : culture et loisirs Itteville

CINEMA DE JANVIER 2020



Mardi 21 janvier
20h30
Les hirondelles de Kaboul



Mercredi 22 janvier
10h00 :
Manou à l'école des goélands



Mercredi 22 janvier
14h30
Toy Story 4



Jeudi 23 janvier
14h30
Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire (en VF)

- Samedi 23 novembre
Théâtre Comédie - Brassens



20h30

Tarifs
Ittevillois : 15€
Extérieurs : 20€

Théâtre

Alors que Simone Vanier (Marion Game), ex jeune première au théâtre, multiplie les coups d'éclats dans le quartier pour trouver l'inspiration et écrire son come-back, sa fille Louise (Virginie Stevenoot) dépassée par les événements, lui recherche une aide à domicile... Evidemment, ça fait des étincelles !

- Vendredi 29 novembre
Opéra marionnettes - Brassens



20h30

Tarifs
Ittevillois : 8€
Extérieurs : 10€

Opéra
Marionnettes

Opéra en marionnettes. Hansel et Gretel doivent faire les corvées ordonnées par leurs parents. Mais ils ont faim et pas très envie de travailler.

- Dimanche 1 décembre
Trio de la plaine - Brassens



15h30

Tarifs
Ittevillois : 10€ (-18 ans 6€)
Extérieurs : 12€ (-18 ans 8€)

Concert

Ambiance latino-américaine mêlant musiques très rythmées et plus lentes Dans le cadre du festival des Automnales de la harpe Consuelo Uribe : voix, violoncelle, cuatro, maracas Murielle Kpoff-Vérité : harpe Cesar Andrade, maracas, voix, cuatro.

- Vendredi 6 décembre
Théâtre indien - Brassens



Entrée au chapeau, dont les recettes seront reversées au profit du téléthon

Théâtre

Les Petites Fables Loufoques revêtent une certaine importance, elles font partie des récits populaires qui portent une sagesse accessible à tous. Tout public à partir de 8 ans.

- Dimanche 22 décembre
Gospel - Eglise Saint Germain



15h30

Entrée au chapeau

Concert

Concert Melody Gospel

Un super show gospel enjoué et dynamique

- Vendredi 10 janvier
Sortie au cirque de Massy



20h30

Tarifs

Base 40 personnes

28€ ittevillois

31€ extérieurs

Base 30 personnes

28€ ittevillois

31€ extérieurs

Sortie

Sortie avec transport inclus au départ de l'espace Brassens pour le 28ème Festival du cirque de Massy. Un choix d'artistes toujours renouvelé tous les ans et des numéros à couper le souffle toujours plus extraordinaires d'année en année.

- Samedi 11 janvier
Caroline Vigneaux - Brassens



20h30

Tarifs

Ittevillois:

15€

Extérieurs :

20€

Spectacle

Après avoir «quitté la robe» dans son précédent spectacle, Caroline Vigneaux se retrouve nue comme Eve dans le jardin d'Eden. Elle croque la pomme, fruit défendu et comme elle y prend goût, elle croque à nouveau et tout s'emballe : elle découvre la vérité sur des secrets jamais abordés et brise des tabous ancestraux !

- Vendredi 17 janvier
Show des années 80 - Brassens



20h30

Tarifs
Ittevillois: 10€
Extérieurs : 15€

Concert

Concert «Années 80» 100% live. Avec Jean Luc Lahaye, Pauline Ester, Sacha de «Début de soirée» et Alain Llorca du groupe «Gold». 2h de show !

- Dimanche 19 janvier
Retour vers le futur - Brassens



à partir de 13h

Entrée au chapeau, dont les recettes seront reversées au profit du téléthon

Cinéma et Exposition

Grand show la Trilogie de Retour vers le futur sur grand écran en VF avec Marty et Lorraine et les acteurs les ayant doublés. La DeLorean et le taxi du film seront présents, possibilité de se photographier dans ces véhicules mythiques. Doublage du film en live. Exposition sur la machine à remonter le temps. Comme Le Grand Rex à Itteville c'est du jamais vu !!

Buvette et restauration sur place

- Dimanche 9 février
9ème rencontre de danse - Brassens



20h30

Tarifs
Ittevillois: 6€, - 12 ans 4€
Extérieurs : 8€, -12 ans 6€

Spectacle

Spectacle en partenariat avec Danc'itt rencontre de danse, tout genre confondu.

- Samedi 29 février
Théâtre Ciel ma belle mère - Brassens



20h30

Tarifs
Adultes 35€
28€- 25ans et groupe de 20 minimum

Théâtre

De Georges FEYDEAU - Un couple à trois désopilant, dans un Feydeau méconnu, jouissif et délirant. Un boulevard anti-morosité interprété par sept comédiens et un phoque !



McDonald's Itteville

Ouvert 7j/7

du Lundi au Dimanche
10h00 - Minuit

